



## **Avis sur les résultats préliminaires de la campagne agropastorale 2015-2016 au Sahel et en Afrique de l'Ouest**

**« Une situation alimentaire et nutritionnelle globalement satisfaisante malgré un démarrage tardif de la campagne agropastorale »**

Malgré une installation tardive, la campagne agropastorale 2015-2016 a été caractérisée dans la région par une bonne répartition spatio-temporelle de la pluviométrie en fin juillet août, et septembre excepté au Tchad et au nord du Bénin, du Togo et du Ghana. Aussi, à plusieurs endroits, la saison des pluies 2015 a connu un allongement exceptionnel jusqu'en fin octobre et début novembre, notamment dans les pays du Sahel et de l'ouest de la région. Le phénomène *El Nino* n'a pas provoqué de sécheresse au Sahel grâce à l'influence favorable de l'océan atlantique sur le climat de la région cette année. Ainsi, les cumuls pluviométriques saisonniers sont dans la majeure partie de la région, excédentaires par rapport à la normale pluviométrique 1981-2010. La situation phytosanitaire a été globalement calme. Cependant, la présence des oiseaux granivores a été signalée par endroits dans certains pays (Burkina Faso, Mali, Niger, Mauritanie et Sénégal). Concernant le criquet pèlerin, la présence d'ailés solitaires en faible effectif a été signalée dans quelques sites des zones de reproduction estivale au nord et au Centre de la Mauritanie, au Nord du Niger et au Tchad.

La situation pastorale a été préoccupante jusqu'en juillet en raison de l'installation tardive de l'hivernage en Mauritanie, au Sénégal, au nord du Burkina Faso, et par endroits à l'Est du Sahel malien, nigérien et tchadien. Par la suite, le développement des pâturages s'est nettement amélioré à la faveur de la régularité des pluies enregistrées dans l'ensemble de la région. Toutefois, quelques poches de déficit fourrager ont été identifiées dans la zone pastorale du Niger, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal. Les points d'eau sont bien remplis et les pâturages satisfaisants. Les troupeaux sont en bon état d'embonpoint actuellement dans la région. Les mouvements des troupeaux transhumants et nomades sont normaux avec une bonne accessibilité aux ressources fourragères et aux points d'eau, hormis dans les zones du nord Mali et du bassin du Lac Tchad à cause de l'insécurité. La situation zoo-sanitaire du cheptel est calme et sous contrôle dans l'ensemble de la région.

S'agissant de l'estimation des productions agricoles, excepté le Niger dont les chiffres de productions n'ont pas été communiqués, la production céréalière globale de la région est d'environ 58 127 000 tonnes. Elle est en hausse de 4% par rapport à celle de l'an passé et de 12% par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Pour les tubercules, la production totale pour l'ensemble de la région est d'environ 158 600 000 tonnes, soit une hausse de 8% et de 18% respectivement par rapport à celle de l'an passé et à la moyenne des 5 dernières années. Pour les cultures de rente, la production totale de niébé est d'environ 3 624 000 tonnes, soit une hausse de 12% par rapport à celle de l'an passé et une baisse de 4% par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Celle de l'arachide est estimée à environ 7 102 000 tonnes, soit une hausse de 10% et 19% respectivement par rapport à celle de l'an passé et à la moyenne des 5 dernières années.

Les marchés sont globalement bien approvisionnés dans la région et la demande est actuellement en baisse à cause des récoltes en cours dans la région. Les prix des principales céréales sont globalement stables avec une légère tendance à la hausse comparativement à la moyenne quinquennale. Les hausses les plus importantes sont observées dans certains pays du golfe de Guinée notamment au Ghana, au Bénin, au Togo. Dans les pays du Sahel, les hausses les plus élevées sont enregistrées au Tchad et en Gambie. Pour ce qui est des produits de rente, les prix sont en hausse comparativement à la moyenne quinquennale de 7 et 12% respectivement pour le Niébé et l'arachide. Pour le bétail, les prix connaissent une baisse sensible comparativement à l'année dernière et la moyenne des cinq dernières. Ces baisses

sont plus importantes au Tchad (-22%). Avec en conséquence une diminution du pouvoir d'achat des populations dans les zones pastorales du bassin du Lac Tchad et la zone sahélienne du Tchad.

En perspectives pour les trois prochains mois, les prix des principales denrées notamment des céréales seront, au regard des conditions actuelles, en légère hausse dans la région par rapport à la moyenne quinquennale avec des hausses de prix plus marquées au Bénin, au Togo et au Tchad.

La situation nutritionnelle reste préoccupante dans la région, malgré les efforts des Etats et leurs partenaires. Les enquêtes réalisées en période de soudure dans certains pays font apparaître l'existence des prévalences de la Malnutrition Aigüe Globale (MAG) au-dessus des seuils d'alerte et ou d'urgence dans des régions en Gambie, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Nigéria. Entre janvier et octobre 2015, plus de 910 000 enfants malnutris aigus sévère ont été dépistés et traités dans les pays du Sahel.

Sur le plan de la vulnérabilité de la région à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, l'analyse du Cadre Harmonisé fait ressortir que 8,1 millions de personnes classées en insécurité alimentaire et nutritionnelle entre octobre et décembre 2015 dans l'ensemble des 17 pays analysés dont 5 millions au Nord Nigéria. Parmi ces populations, 910 000 personnes sont en situation d'urgence au Mali, au Niger, au Nord Nigéria et au Tchad du fait l'insécurité civile qui perturbe le fonctionnement des marchés et entraînant une érosion des moyens d'existence des populations dans les zones affectées. En plus, la région continue à faire face à des mouvements importants de réfugiés et des déplacés internes (3 millions de personnes selon OCHA, octobre 2015), à cause de l'insécurité qui prévaut dans la région (Mali et Nigéria) et dans les pays voisins (République Centrafricaine et Soudan).

Au cours de la prochaine période de soudure (Juin à Août 2016) et en raison de la détérioration des moyens d'existence des populations vulnérables, l'épuisement précoce de leurs stocks, de la hausse localisée des prix des denrées alimentaires, de la détérioration des termes de l'échange, les situations de crise alimentaire et nutritionnelle pourraient toucher dans l'ensemble des 17 pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, près de 10,8 millions personnes, dont 980 000 personnes en situation d'urgence alimentaire et nutritionnelle. Face à cette situation, les pays et leurs partenaires devraient entreprendre des actions immédiates d'intervention d'urgence pour sauver les vies humaines et protéger les moyens d'existence des populations des zones concernées.

Compte tenu de tout ce qui précède, la réunion recommande :

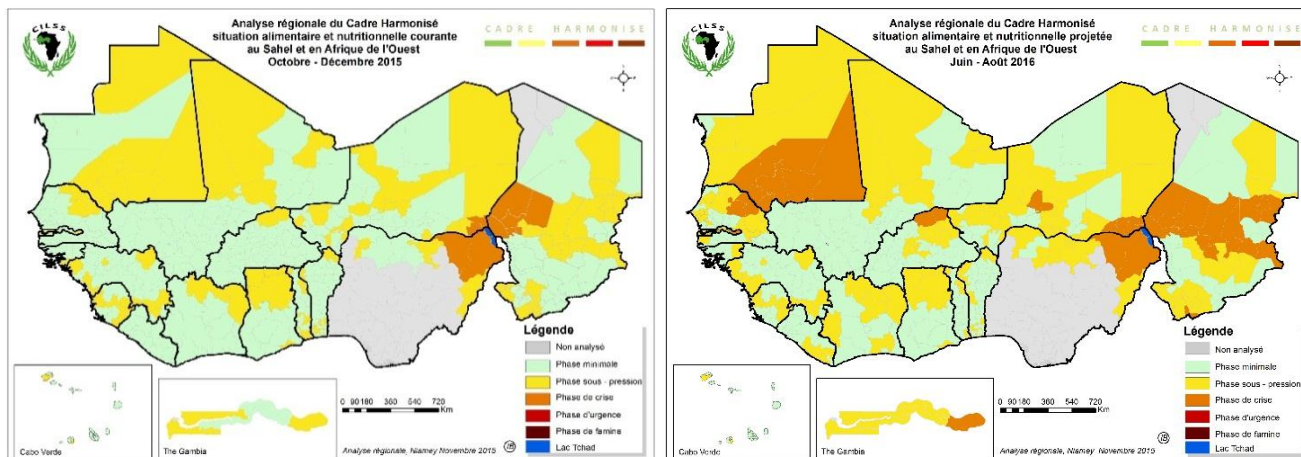
**Aux Etats de :**

- *Accélérer la formalisation des Cellules nationales chargées de la mise en œuvre du cadre harmonisé*
- *Assurer la collecte de données en sécurité alimentaire et nutrition en respectant le calendrier global des analyses*
- *Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre rapidement des plans nationaux de réponses en faveur des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle ;*
- *Poursuivre les actions de renforcement de la résilience des populations pauvres dans les zones en phase sous pression, notamment, en mettant en œuvre les plans résilience pays ;*
- *Renforcer la surveillance, la prévention et la prise en charge de la malnutrition tout en agissant aussi sur ses causes structurelles ;*
- *Prendre des mesures pour faciliter la transhumance transfrontalière et les flux des produits agricoles.*

**Au CILSS et ses partenaires :**

- Intégrer la dimension de mesure de la résilience dans les analyses sur la sécurité alimentaire et nutrition
- Continuer les efforts de mise en œuvre de l'outil Cadre Harmonisé et son utilisation par les différents pays.
- Appuyer les Etats sur l'élaboration des plans de réponses aux crises alimentaires et nutritionnelle.

Fait à Niamey, le 25 novembre 2015



Phase 1 Minimale	Phase 2 Sous pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Famine
<p>Au moins quatre ménages sur cinq sont capables de couvrir leurs besoins alimentaires et non alimentaires sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles, ni dépendre de l'aide humanitaire.</p>	<p>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale mais incapacité de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.</p>	<p>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires considérables et malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale ; ou marginale capable de couvrir le minimum de ses besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire.</p>	<p>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires extrêmes, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; <b>OU</b> <b>une perte extrême des avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui entraînera des déficits de consommation alimentaire à court terme.</b></p>	<p>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone a un déficit complet en alimentation et/ou autres besoins de base et est clairement exposé à l'inanition, à la mort et au dénuement. (À noter, les preuves pour les trois critères de consommation alimentaire, l'émaciation, et le TBM sont requises pour classifier en famine).</p>